

 **Bretagne**  
**Romantique**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Réseau  
des bibliothèques

**MODE D'EMPLOI** 

---

Mise à jour - Mars 2025

# Je visite



L'accès aux bibliothèques et médiathèques du réseau est libre et gratuit pour tout le monde durant les horaires d'ouverture. Bibliothécaires et bénévoles sont là pour vous accueillir et vous renseigner.

## Les bibliothèques et médiathèques du réseau, ce sont :

- 90 000 livres et revues, CD et DVD, regroupés au sein d'un catalogue partagé
- Des lieux de vie : pour se détendre et bouquiner, se rencontrer ou travailler...
- Des animations culturelles : ateliers, expositions, spectacles, projections...

## Pour aller plus loin...

Vous pouvez vous inscrire dans la bibliothèque ou le point-relais de votre choix (voir carte). Vous recevrez alors une carte qui vous permettra d'emprunter tous les documents du réseau et de profiter de tous ses services !



2

Je m'inscris

L'inscription dans les bibliothèques du réseau est **GRATUITE** pour toutes et tous, quel que soit votre lieu de résidence !





# J'emprunte

**Vous pouvez emprunter, réserver et rendre vos documents dans la bibliothèque ou le point-relais de votre choix.**

	Livres et revues	CD	DVD	Jeux vidéo
<b>Durée du prêt</b>	3 semaines	3 semaines	3 semaines	3 semaines
<b>Nombre de prêt</b>	10	6	6	1
<b>Nombre de prolongations *</b>	2	2	0	0
<b>Réservations max. *</b>	6 (tous documents confondus hors jeux vidéos)			

\* Hors nouveauté (acquisition de moins de 3 mois) :

- 0 prolongation
- 1 réservation max.



# Je réserve

## A quoi servent les réservations ?

- Un document vous intéresse, mais il est déjà emprunté :

en le réservant, vous vous inscrivez sur une “liste d’attente”. On vous préviendra dès que le document sera revenu et que ce sera à votre tour !

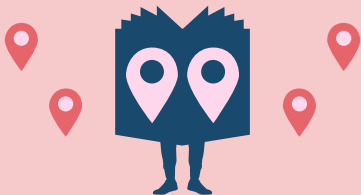
- Un document vous intéresse, mais il est dans une autre bibliothèque du réseau :

en le réservant, vous demandez qu’on vous l’amène. Vous pouvez même choisir dans quelle bibliothèque ou point-relais vous souhaitez le récupérer !

## Comment faire une réservation ?

Au choix :

- Vous demandez directement à votre bibliothécaire ou aux bénévoles
- Vous vous connectez à votre “compte lecteur” depuis le site internet du réseau et vous effectuez votre réservation en ligne.



# Points-relais

**Késako ?** Certaines petites communes n'ont pas de bibliothèque mais grâce aux points-relais, elles proposent à leurs habitants un accès de proximité au réseau, avec :

- **Un guichet de prêt et retour :**  
pour récupérer vos réservations et rendre vos documents
- **Un accès au site internet du réseau :**  
un ordinateur est mis à votre disposition et des bénévoles peuvent vous accompagner



@

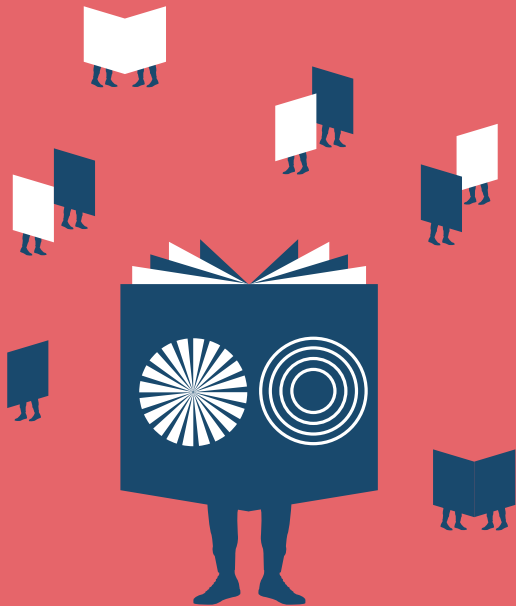
# Site internet

## **bibliotheques.bretagneromantique.fr**

Vous y retrouverez :

- Votre compte (prêts en cours, réservations, prolongations...)
- Le catalogue partagé de tous les documents du réseau
- Les informations pratiques sur vos bibliothèques, médiathèques et points-relais
- L'agenda des animations culturelles
- Des nouveautés et coups de coeur
- Toute l'actualité du réseau
- Des ressources numériques





🖱 [bibliotheques.bretagneromantique.fr](http://bibliotheques.bretagneromantique.fr)  
✉ [bibliotheques@bretagneromantique.fr](mailto:bibliotheques@bretagneromantique.fr)

 **Bretagne  
Romantique**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

  
Culture  
Communication  
Direction régionale  
des affaires culturelles  
Bretagne

  
**Ille & Vilaine**  
LE DÉPARTEMENT

création © stéphanie triballier — [www.lejardingraphique.com](http://www.lejardingraphique.com)  
mise en page Communauté de communes Bretagne romantique  
impression Atimco